

FENUA MA
SYNDICAT MIXTE OUVERT POUR LA GESTION,
LA COLLECTE, LE TRAITEMENT ET LA
VALORISATION DES DECHETS EN POLYNESIE
FRANCAISE

REPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTE – EGALITE - FRATERNITE

Papeete, le 08 Octobre 2025

PUBLICATION DES DELIBERATIONS

Décisions prises lors de la réunion du comité syndical de FENUA MA qui s'est tenue le **Mardi 07 Octobre 2025 à 09h00 à la Mairie de Papeete** :

- **Délibération n°31/2025** Autorisant le remboursement des frais de transports du Président du Syndicat FENUA MA dans le cadre de l'étude en cours et de l'éventualité de la création d'une SPL de Traitement des déchets ;
- **Délibération n°32/2025** Formulant le vœu au Gouvernement de la Polynésie française de garantir le fléchage des recettes produites par la TEAP (Taxe Environnement Agriculture et Pêche) aux Communes et adoptant la poursuite de l'étude technique, financière, juridique et administrative sur l'évolution du schéma de traitement des déchets du Syndicat ;
- **Délibération n°33/2025** Adoptant le Budget Supplémentaire 2025 ;
- **Délibération n°34/2025** Portant réforme d'engins, de biens divers et de matériels informatiques hors d'usage ;
- **Délibération n°35/2025** Attribuant le Marché de fourniture et de maintenance d'une presse à carcasses ;
- **Délibération n°36/2025** Attribuant les Marchés de Prestations d'assurances pour le Syndicat FENUA MA – Lots 1, 4 et 5 ;
- **Délibération n°37/2025** Attribuant le Marché de réalisation d'une campagne d'investigations géotechniques et d'analyses environnementales sur l'ancienne décharge de Pirae ;
- **Délibération n°38/2025** Attribuant les Marchés de Fourniture et Maintenance de trois (3) camions-plateaux équipés de dispositifs de levage ;
- **Délibération n°39/2025** Relative à l'appel d'offres pour l'acquisition, la mise en œuvre et la maintenance des logiciels de gestion financière pour le Syndicat FENUA MA – Lot 1 ;
- **Délibération n°40/2025** Actant la grille tarifaire de traitement des déchets applicable au 13/10/2025 ;
- **Délibération n°41/2025** Appliquant une tarification spéciale pour la Direction de l'Enseignement Catholique suite à un bug informatique.

Le registre des délibérations du comité syndical a été publié ce jour et a été mis à disposition du public pour consultation dès aujourd'hui aux bureaux du secrétariat de FENUA MA.

Les délibérations publiées dans ce document peuvent faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Papeete dans un délai de deux mois à compter de la date de publication.

Le Directeur Général

Benoît LAYRLE

